

DEMANDE DE RACCORDEMENT POUR INSTALLATION DE PRODUCTION DÉCENTRALISÉE (IPD)

Situation

Commune : _____

Parcelle n° : _____

Adresse de l'installation : _____

Raccordement existant le plus proche
(un seul champ complété suffit) :

N° de client : _____

N° de facture : _____

N° de compteur : _____

Installation IPD

Puissance (kVA) : _____ Nombre de phases : _____

Agent énergétique :

- Hydraulique Eolien Biomasse
 Solaire Gaz naturel _____

Date de mise en service souhaitée : _____

Extension prévue : Aucune Oui, puissance : _____ Année de mise en service : _____

D'autres productions sont-elles envisagées sur les parcelles voisines ?

- Oui, puissance : _____ Non Ne sait pas

Propriétaire foncier*

Raison sociale / nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA / localité : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

N° TVA : _____

Personne de contact:

Nom : _____

Prénom : _____

Tél. : _____

Autre mandataire

Raison sociale / nom : _____

Personne de contact :

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Prénom : _____

NPA / localité : _____

Tél. : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

N° TVA : _____

Veuillez adresser les prochaines correspondances et factures au propriétaire foncier.

Veuillez adresser les prochaines correspondances et factures au mandataire.

Je souhaite que toute la correspondance me soit envoyée par e-mail à l'adresse suivante : _____

Remarques : _____

Informations importantes

Ce document doit impérativement être accompagné du **formulaire 1.18f de l'AES** afin que votre demande puisse être considérée.

La signature du propriétaire est obligatoire. De par sa signature apposée ci-dessous, le propriétaire foncier reconnaît que le présent document vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP.

* En présence d'un mandataire, les signatures du propriétaire foncier et du mandataire, apposées ci-dessous, sont réputées valoir procuration pour le traitement du dossier.

Pour chaque site de production d'une puissance supérieure à 30 kVA, un montant minimum de CHF 760.- HT sera perçu par demande de raccordement. Groupe E se réserve également le droit de facturer les frais effectifs pour des installations de production d'une puissance ≤ 30 kVA en cas de demande complexe. Les demandes de raccordement au niveau HT feront l'objet d'un devis spécifique.

Document à renvoyer dûment complété et signé à :

Groupe E SA, direction distribution énergie, route de Morat 135, 1763 Granges-Paccot,
ou par e-mail à l'adresse : producteurIPD@groupe-e.ch

Date : _____

Signature du propriétaire foncier : _____

Signature du mandataire : _____